

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS356

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 16

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« leur nombre d'entreprises »,

les mots :

« le nombre de leurs entreprises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.